Sur les Rhinobatus *du groupe de* cemiculus *Geoffr.*

par M. Paul Chabanaud,
Correspondant du Muséum.

Lors de la description, publiée dans ce *Bulletin* [1], de *Rhinobatus Petiti* Chab., j'ai, par inadvertance, omis de mentionner, dans la clef dichotomique des *Rhinobatus* du groupe de *cemiculus* I. Geoffr. Saint-Hil., une fort intéressante espèce, *Rhinobatus congolensis* Giltay [2], récemment décrite de la côte du Congo Belge.

La présente note comprend une nouvelle clef dichotomique, où sont mentionnées les 5 espèces (*Rhinobatus cemiculus* I. Geoffr. Saint-Hil., *rasus* Garm., *congolensis* Giltay, *Petiti* Chab. et *halavi* Forsk.), qui composent actuellement ce groupe caractérisé, selon J. R. Norman, par la proportion et l'écartement des narines, ainsi que par la disposition des carènes latérales du cartilage rostral, carènes qui sont extrêmement rapprochées l'une de l'autre sur le milieu et la majeure partie de la longueur du rostre.

1. Distance comprise entre l'aplomb de l'aisselle des pelviennes et la base de la dorsale antérieure égale à l'intervalle qui sépare l'une de l'autre les bases des 2 dorsales. Longueur rostrale préorbitaire mesurant de 3 à 3,33 fois la largeur de l'intervalle compris entre les 2 évents.................................. **2.**

2. Bords latéraux du rostre très brièvement sinués, subparallèles entre eux jusqu'au quart, au plus, de la longueur rostrale préorbitaire, ou même divergents dès l'extrémité du rostre..... **3.**

3. Diamètre longitudinal de l'œil compris environ 6 fois dans la longueur rostrale préorbitaire. Dorsale antérieure : sa hauteur mesurant environ 2 fois sa longueur; la longueur de sa base comprise de 2,50 à 2,75 fois dans la distance qui sépare l'une de l'autre les bases des 2 dorsales......................... **4.**

4. Angle du rostre 58°. Cartilage rostral inerme. Longueur rostrale préorbitaire plus courte que la distance comprise entre le bord

[1] *Bull. Mus. Nat. Hist. nat.*, 1929, p. 365.
[2] *Ann. Soc. Zool. Belg.*, t. 59, 1928, p. 31, fig. 1.

postérieur de l'œil et l'aisselle de la pectorale (chez l'adulte). Sur chaque épaule : 2 épines disposées en série longitudinale.. *cemiculus.*

4★. Angle du rostre 50°. Cartilage rostral garni d'une double série d'épines. Longueur rostrale préorbitaire subégale à la distance comprise entre le bord postérieur de l'œil et l'aisselle de la pectorale. Sur chaque épaule : 2 épines disposées en série transversale.. *rasus.*

3★. Diamètre longitudinal de l'œil compris au moins 7 fois dans la longueur rostrale préorbitaire. Cette longueur préorbitaire plus courte que la distance comprise entre le bord postérieur de l'œil et l'aisselle de la pectorale. Angle du rostre 58°. Cartilage rostral inerme. Dorsale antérieure : sa hauteur (¹) mesurant les 134 centièmes de sa longueur (²); la longueur de sa base comprise 2,38 fois dans la distance qui sépare l'une de l'autre les bases des 2 dorsales. Sur chaque épaule : 3 ou 4 épines disposées en série longitudinale.............................. *Petiti.*

2★. Bords latéraux du rostre largement sinués, parallèles entre eux jusqu'à la moitié environ de la longueur rostrale préorbitaire. Angle du rostre 49°. Longueur rostrale préorbitaire égale à la distance comprise entre l'œil et l'aisselle de la pectorale. Cartilage rostral inerme. Diamètre longitudinal de l'œil compris 8 fois dans la longueur rostrale préorbitaire. Dorsale antérieure : sa hauteur subégale à sa longueur. Sur chaque épaule : 3 épines, dont les 2 antérieures disposées en série transversale et la 3ᵉ placée en arrière de l'épine paraxiale antérieure (³)..... *congolensis.*

1★. Distance comprise entre l'aplomb de l'aisselle des pelviennes et l'origine de la dorsale antérieure mesurant de 1,66 à près de 2 fois la distance qui sépare l'une de l'autre les bases des 2 dorsales. Longueur rostrale préorbitaire mesurant de 2,75 à 3 fois la largeur de l'intervalle compris entre les évents. Bords latéraux du rostre subrectilignes et divergents dès son extrémité.

(¹) Mesurée de l'origine de la base à l'angle supérieur de la nageoire.

(²) Mesurée de l'origine de la base à l'angle inférieur de la nageoire.

(³) Les caractères de *Rhinobatus congolensis* sont donnés ici d'après le texte de M. GILTAY. L'angle du museau a été mesuré sur le dessin qui accompagne ce texte, le rapporteur placé de telle manière que les côtés de l'angle soient tangents aux bords de l'extrémité du rostre et rencontrent les pectorales au niveau du bord antérieur des yeux. Enfin, la proportion de la hauteur de la pectorale, par rapport à sa longueur, est calculée d'après les mesures que, sur ma demande, M. GILTAY a eu l'aimable obligeance de prendre sur le type, ce dont je le remercie vivement. Ces mesures sont, en millimètres, les suivantes : dorsale antérieure : long. 30, haut. 31; dorsale postérieure : long. 29; haut. 31,5.

Quelques épines sur le cartilage rostral. Diamètre longitudinal de l'œil compris de 5 à 6 fois dans la longueur rostrale préorbitaire. Dorsale antérieure : sa hauteur égale à 2 fois sa longueur; la longueur de sa base comprise de 2,40 à 2,80 fois dans l'intervalle qui sépare l'une de l'autre les bases des 2 dorsales. Sur chaque épaule : 1 ou 2 épines......... *halavi.*

Rhinobatus halavi Forsk. se sépare nettement des quatre autres espèces par la disposition toute différente de ses dorsales, par rapport à la base des pelviennes.

Seuls, des caractères de moindre importance permettent de distinguer les uns des autres *Rhinobatus cemiculus, rasus, congolensis* et *Petiti*. Les trois espèces décrites de la région atlanto-méditerranéenne (*Rhinobatus cemiculus, rasus* et *congolensis*) montrent un élargissement progressif de la sinuosité des bords latéraux du rostre; cet élargissement atteint son maximum chez *Rhinobatus congolensis* et la progression croît, selon l'habitat de ces espèces, du Nord au Sud de la côte africaine.

Il n'en est que plus remarquable de constater l'évidence des affinités qui existent, à ce point de vue, entre *Rhinobatus cemiculus*, de la Méditerranée, et *Rhinobatus Petiti*, de Madagascar.

Seule, l'observation d'un grand nombre d'individus pourra, comme dans une foule de cas analogues, nous éclairer sur la valeur morphologique de la forme du rostre, ainsi que du développement et de la répartition des tubercules épineux du cartilage rostral et de la région scapulaire.

(*Laboratoire de M. le Professeur A. Gruvel.*)